

4.2.3 Plan d'entretien des équipements

La Direction des Travaux Publics assurera l'entretien des équipements après l'exécution du présent projet. Les types d'équipement prévus dans ce projet étant similaires à ceux utilisés actuellement, on estime qu'il y aura peu de problèmes de capacité technique pour le fonctionnement, l'entretien et la réparation, etc. Mais, les modèles de ces équipements sont nouveaux, et pour certains, la conduite et l'entretien ont considérablement changé. Pour ce projet, on prévoit un détachement de techniciens du fournisseur d'équipements pour donner des instructions sur la conduite et l'entretien. De plus, les outils spéciaux nécessaires à l'entretien périodique seront affectés au Parc Matériel dans le cadre de ce projet, afin d'améliorer la qualité de l'entretien. La fourniture en pièces de rechange n'étant pas facile en République de Djibouti, à cause du petit nombre de distributeurs, et des problèmes financiers du pays, des pièces de rechange pour un montant équivalant à 17,5 % (pour 3 ans) du prix des équipements achetés seront fournies dans le cadre du projet.

Par ailleurs, le budget complémentaire nécessaire au fonctionnement et à l'entretien de ces équipements sera très réduit, puisqu'il s'agit en majorité d'équipements de remplacement. Les nouveaux équipements sont: bull dozer (35 t), chargeuse avec pelle rétro, rouleau tandem vibrant, rouleau vibrant manuel, chariot élévateur, motopompe et camion-benne (5m³). Leur fonctionnement reviendra à 7 millions de FD par an. 300 millions de FD des comptes ordinaire et spécial de la Direction des Travaux Publics y seront affectés.

4.3 Projet de fourniture

4.3.1 Orientation de la fourniture

La fourniture des équipements routiers du présent projet sera assurée dans le cadre de la Coopération financière non-remboursable du Japon pour les équipements de construction, les véhicules afférents, les pièces de rechange respectives, ainsi que les pièces de rechange pour les équipements fournis par le passé par le Japon dans le cadre de sa Coopération financière non-remboursable.

- . Prestation d'établissement des Spécifications techniques du Projet de l'aménagement des équipements pour l'entretien des routes
- . Fourniture des équipements pour l'entretien des routes
- . Prestation de gestion de la fourniture.

La Direction des Travaux Publics du Ministère des Travaux Publics, de l'Urbanisme et du Logement est l'organisme d'exécution de la partie djiboutienne. Le fournisseur devra mettre les équipements en état de fonctionner, et les livrer à la partie djiboutienne après l'inspection de livraison faite par le consultant au Parc Matériel de ladite direction à Djibouti.

4.3.2 Projet de gestion de la fourniture

Pour ce projet, sur commande du Gouvernement de la République de Djibouti, le consultant japonais assurera la gestion de la fourniture, de la fourniture des équipements à la présence à la réception sur place, et supervisera les instructions techniques concernant la conduite et l'entretien des équipements livrés donnés par les techniciens détachés par le fournisseur dans les premiers temps.

4.3.3 Fourniture d'un pays tiers

Les deux types d'équipements suivants pourront être fournis d'un pays tiers, conformément au paragraphe 4.1 "Orientations de base".

- . Bull dozer (35 t)
- . Chargeuse avec pelle rétro

4.3.4 Procédure d'exécution

L'exécution du présent projet dans le cadre de la Coopération financière non-remboursable se divisera en établissement des documents d'appel d'offres, et principalement des Spécifications techniques, puis appel d'offres, jugement des soumissions, contrat de commande, fabrication, inspection d'expédition, embarquement, transport maritime, inspection de livraison sur place, instructions pour la conduite et l'entretien.

FIGURE 4-1 PROGRAMME DE L'EXECUTION DU PROJET

Travaux	Mois													
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
Plan d'exécution	Etude sur place													
	Rédaction de l'instruction aux soumissionnaires													
	Appel d'offres et Contrat													(Total: 3 mois)
Fourniture des matériels	Fourniture des matériels													
	Transport maritime													
	Expédition et inspection													
	Mise en routes des matériels													
	Direction pour entretien													(Total: 8,5 mois)

CHAPITRE 5 EFFETS DU PROJET ET CONCLUSION

CHAPITRE 5 EFFETS DU PROJET ET CONCLUSION

En République de Djibouti, le transport et les communications s'effectuent presque entièrement par la route, mais sur les 3.100 km de routes du pays, seulement 24 % sont revêtues, et c'est à partir de maintenant que l'aménagement des routes va vraiment commencer. Sur la plupart des routes non aménagées, les véhicules ne roulent qu'à petite vitesse: de 15 à 30 km/h.

Par ailleurs, l'aménagement des routes s'effectue soit avec la coopération financière d'organisations internationales ou par coopération bilatérale, ou bien sur fonds propres. La coopération se limite aux routes principales du pays et aux grandes routes faisant la liaison avec les pays voisins. En dehors de ces routes principales, l'aménagement et l'entretien de toutes les autres routes s'effectue sur fonds propres.

L'exécution du présent projet contribuera à améliorer la capacité d'aménagement et d'entretien des routes, et offrira des moyens de transport et de communication de meilleure qualité.

Il contribuera à

- . la correction des différences entre les villes et les zones rurales, et la stimulation des régions
- . l'évitement de la concentration de la population dans les villes, la réduction de l'appauvrissement de l'environnement
- . l'amélioration du cadre de vie urbain
- . au développement économique du pays en tant que relais par le renforcement de la capacité de transport
- . et à la stabilisation de la zone par le transport par route des produits d'aide humanitaire pour les réfugiés venus à Djibouti de l'Ethiopie et de la Somalie voisines.

Il correspond également au développement régional et à l'encouragement à la sédentarisation, qui sont des objectifs du Plan de développement économique et social du pays.

L'amélioration de la capacité d'aménagement et d'entretien des routes ne s'effectuera pas simplement par la fourniture des équipements dans le cadre de ce projet, et les équipements dont dispose actuellement le pays continueront à être utilisés comme dans le passé.

Les pièces de rechange manquent actuellement pour les équipements fournis par deux fois dans le passé par le Japon dans le cadre de la Coopération financière non-remboursable, et leur fourniture devra être intégrée au présent projet.

Le Tableau 5-1 indique le niveau d'amélioration à espérer par l'exécution du présent projet.

TABLEAU 5-1 EFFETS ET AMELIORATIONS DUES A L'EXECUTION DU PRESENT PROJET

Situation actuelle et problèmes	Mesures prises dans le présent projet	Effets et niveau d'amélioration dus à ce projet
<p>Les routes aménagées sont peu nombreuses, et le niveau du service est faible.</p> <p>1. Le transport exige du temps.</p> <p>2. Augmentation des frais des véhicules à cause du mauvais état des routes, et</p> <p>3. Dommages importants pour les chargements.</p>	<p>Les équipements prévus dans le présent projet seront répartis entre les brigades mécanisées de la Direction des Travaux Publics s'occupant des routes nationales et des routes urbaines, qui effectueront des travaux d'amélioration et de réparation des routes à l'aide des bull dozers et chargeuses, corrigeront la surface des routes avec les niveleuses, et compacteront la surface avec les rouleaux vibrants. De plus, les brigades mécanisées feront des déplacements en cas de nécessité pour augmenter la fréquence des réparations ordinaires et contrôler les dommages des routes.</p>	<p>L'aménagement des routes sera efficacement promu, et l'entretien assuré.</p> <p>La disponibilité de routes de bonne qualité contribuera:</p> <ul style="list-style-type: none"> . l'augmentation des possibilités de travail dans les régions . au bénéfice des prestations sociales pour les régions . l'élargissement des débouchés des produits régionaux vers les villes . l'atténuation de la concentration de la population dans les villes . des activités économiques efficaces à cause de la réduction des frais de transport . l'aménagement du transport routier en tant que relais, élément essentiel des activités économiques du pays . la stabilisation de la zone par l'assurance d'un transport routier stable vers les pays voisins et à la stimulation de l'aménagement des routes, et des évacuations d'eau et des égouts dans les zones résidentielles.

Situation actuelle et problèmes	Mesures prises dans le présent projet	Effets et niveau d'amélioration dus à ce projet
Aggravation du cadre de vie dans la ville de Djibouti où sont concentrés 75% de la population	Les camions hydrocureurs qui seront fournis à la brigade mécanisée des routes et réseaux urbains permettront de laver les trous d'homme et les fossés d'écoulement à l'eau sous forte pression. Les dépôts accumulés pourront être éliminés par aspiration avec le camion vidange. Pour éviter les dégâts des eaux en cas de fortes pluies, des électropompe de la station de pompe seront disposées	Promotion de l'aménagement des routes des zones résidentielles, et fossés d'évacuation des eaux et égouts. <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'assainissement et de l'environnement des zones résidentielles • Réduction des dégâts dus aux eaux

Comme indiqué ci-dessus, l'exécution du présent projet permettra d'offrir des routes de bonne qualité, d'élargir le transport routier, et de stabiliser l'activité économique. Tout en espérant une amélioration de l'environnement et de l'assainissement des zones résidentielles, l'exécution de ce projet, qui contribue largement à améliorer les conditions de vie des habitants, est pertinente dans le cadre de la Coopération financière non-remboursable.

Le Gouvernement Djiboutien a obtenu par deux fois dans le passé la fourniture d'équipements pour l'aménagement des routes et de véhicules de liaison dans le cadre de la Coopération financière non-remboursable, et comprend parfaitement le système de cette coopération. De plus, on estime que le présent projet pourra être exécuté et conduit sans aucun problème particulier.

Mais l'amélioration de la qualité, par exemple la mise en place d'un système de qualification permettant la formation périodique et systématique des mécaniciens et opérateurs des équipements, pourrait assurer des effets encore plus positifs par l'exécution de ce projet.

-ANNEXE-

- 1.MEMBRE DE LA MISSION**
- 2.PROGRAMME DE L'ETUDE SUR PLACE**
- 3.PROCES-VERBAUX**
- 4.LISTE DES PERSONNES INTERESSEES**
- 5.RELATIONS AVEC LE JAPON**

ANNEXE 1 MEMBRE DE LA MISSION

L'étude sur place (du 27 septembre au 16 octobre 1992)

Chef de mission Récapitulation de l'étude	EMOTO Taira	Directeur, Section d'Equipement, Département des Routes, Bureau de la construction de la Région du Hokuriku, Ministère de la Construction
Coordinateur du Projet	ARATSU Yuki	Deuxième Division de Plan de base, Département de l'Etude pour la Coopération Financière Non-Remboursable, Agence Japonaise de Coopération Internationale
Projet d'aménagement de route	NOMIYAMA Koreaki	Japan Overseas Consultants Co., Ltd.
Projet des engins à usages multiples pour l'aménagement routier national	USHIDA Susumu	Japan Overseas Consultants Co., Ltd.
Projet des engins à usages multiples pour l'aménagement routier urbain	KAWAMURA Naokichi	Japan Overseas Consultants Co., Ltd.
Interprète	NISHIGUCHI Koichi	Japan Overseas Consultants Co., Ltd.

ANNEXE 2 PROGRAMME DE L'ETUDE SUR PLACE (1)

Jour	Date		Vol	Lieu de séjour	Activité de la mission
1	le 27/09	dim	Tokyo(AF275)- Paris	Paris	
2	le 28/09	lun.		Paris	Visite de courtoisie au Ambassade de Japon à Paris et au Bureau de la JICA France
3	le 29/09	mar	Paris(AF8040)- Djibouti	Djibouti	
4	le 30/09	mer		Djibouti	Visite de courtoisie au Ministère des Travaux Publics de l'Urbanisme et du Logement Visite de courtoisie au Directeur des Travaux Publics et au Directeur des Relation Bilatérales au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
5	le 01/10	jeu.		Djibouti	Inspection du Parc Matériel, des routes urbaines et des site des travaux d'assainissement
6	le 02/10	ven		Djibouti	Réunion interne de l'équipe de mission
7	le 03/10	sam		Djibouti	Examen des routes départementales: Djibouti-<RN201>-Hol Hol-<RN5>-Ali Sabieh-<RN1>-Djibouti Examen de l'état matériels dans le Parc Matériel
8	le 04/10	dim		Djibouti	Discussion avec le Directeur des Tavaux Publics, le Directeur de la Division Entretien Infrastructures et le Chef de Parc Matériel
<input type="checkbox"/> 9	le 05/10	lun.		Djibouti	Discussion avec le Directeur des Travaux Publics, le Directeur de la Division Entretien Infrastructures et le Chef de Parc Matériel

PROGRAMME DE L'ETUDE SUR PLACE (2)

Jour	Date		Vol	Lieu de séjour	Activité de la mission
10	le 06/10	mar	(Chef et coordinateur de la mission) Djibouti (AF8041)-	Djibouti	Discussion finale sur les procès-verbaux signature des procès-verbaux
11	le 07/10	mer	-Paris	Djibouti Paris	Examen de l'état matériels dans le Parc Matériel Discussion avec le Directeur de la Division Entretien Infrastructures
12	le 08/10	jeu.	Paris(AF276)-	Djibouti	Examen de l'état matériels dans le Parc Matériel et aux site de construction Visite à la Division Entretien Infrastructures, et à la Direction du Deuxième Projet de Développement Urbain (Projet de la Banque Mondiale)
13	le 09/10	ven	-Tokyo	Djibouti	Réunion interne de l'équipe de mission Examen de la route <RN2>
14	le 10/10	sam		Djibouti	Discussion avec la Division Entretien Infrastructures et le Parc Matériel Collecte des données du Ministère des Finances de l'Economie Nationale, et du Ministère du Commerce, des Transports et du Tourisme
15	le 11/10	dim		Djibouti	Discussion sur la spécification Collecte des données de la Direction Nationale de la Statistique
16	le 12/10	lun.		Djibouti	Discussion sur la spécification
17	le 13/10	mar	(Consultant) Djibouti (AF8041)-	Djibouti	Discussion avec les Travaux Publics, et la Division Entretien Infrastructures

PROGRAMME DE L'ETUDE SUR PLACE (3)

Jour	Date		Vol	Lieu de séjour	Activité de la mission
18	le 14/10	mer	-Paris	Paris	Compte-rendu au Bureau de la JICA à Paris
19	le 15/10	jeu.	Paris(AF276)-		
20	le 16/10	ven	-Tokyo		

ANNEXE 3 PROCES-VERVAUX

PROCES-VERBAL DES DISCUSSIONS SUR L'ETUDE DU PLAN DE BASE POUR LE PROJET DE L'AMENAGEMENT DES EQUIPEMENTS POUR L'ENTRETIEN DES ROUTES EN REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

En réponse à une requête du Gouvernement de la République de Djibouti, le Gouvernement du Japon a décidé de mener une étude du plan de base pour le projet de l'aménagement des équipements pour l'entretien des routes en République de Djibouti (ci-après dénommé "le Projet"), et a confié la dite étude à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

La JICA a envoyé à Djibouti une mission d'étude conduite par M.Taira EMOTO, Directeur de la Section d'Equipement, Département des Routes, Bureau de la Construction de la Région du Hokuriku, Ministère de la Construction, du 30 Septembre au 13 Octobre 1992.

La mission a eu des entretiens avec les autorités concernées du Gouvernement de Djibouti et a mené des enquêtes sur place dans la zone d'étude.

Au cours de ces discussions et enquêtes, les deux parties ont confirmé les dispositions principales mentionnées au document ci-joint. La mission poursuivra l'étude et rédigera un rapport sur l'étude du plan de base.

Djibouti, le 06 Octobre 1992

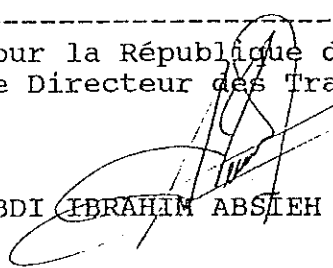
Chef de mission de l'étude
du plan de base
JICA

Taira EMOTO

江本 平

Pour la République de Djibouti
Le Directeur des Travaux Publics

ABDI IBRAHIM ABSIEH



Pièce jointe

1. Objectif

L'aménagement du réseau routier constitue la clé pour le développement régional et la sédentarisation de la population, qui sont les objectifs principaux du développement socio-économique de Djibouti. Deux fois dans le passé, le Japon a accordé sa Coopération Financière Non-Remboursable pour du matériel de construction et d'aménagement des routes, mais ces engins et véhicules qui ont été employés dans des conditions climatiques très sévères et sont maintenant très dégradés et usés.

Le présent projet a été prévu dans le but de procurer d'urgence des équipements et des matériels nécessaires afin de permettre la continuation de la construction et de l'entretien des routes.

2. Organisme responsable:

Ministère des Travaux Publics de l'Urbanisme et du Logement.

3. Contenu de la requête du Gouvernement de Djibouti

Suite aux discussions avec la mission d'étude de plan de base, le Gouvernement de Djibouti a finalement déposé la requête suivante :

- 1) Fourniture d'équipements et matériels pour l'aménagement des routes dans la ville de Djibouti.
- 2) Fourniture d'équipement et matériels pour l'aménagement des routes nationales.

Le détail des matériels figure dans l'Annexe 1.

Cependant, suite à l'analyse ultérieure qui sera faite au Japon, si cela est jugé nécessaire, il est possible que le contenu final du projet diffère du contenu précité.

4. Système de l'Aide Financière à titre de don du Japon

- 1) Le Gouvernement de Djibouti a pris connaissance du système de l'Aide Financière à titre de don du Japon.
- 2) En cas de mise en exécution du Projet par le Gouvernement du Japon, le Gouvernement de Djibouti, de son côté, prendra toutes les mesures nécessaires et dont la description est jointe en annexe 2.

Ng

AI4

5. Calendrier d'étude

- 1) L'étude sur place de la mission s'étendra jusqu'au 13 Octobre 1992.
- 2) Sur base du présent Procès-verbal et des résultats de l'étude, la JICA rédigera le rapport final et le remettra au Gouvernement de Djibouti au plus tard en Mars 1993.

Wg

ADA

ANNEXE I

Liste du matériel demandé par le Gouvernement de Djibouti

Désignation des attributaires et des matériels	Quantité	Priorité
I - BRIGADE SUD		
Bull dozer 215 cv	2	A
Chargeuse 150 cv	1	A
Camions 8 m3	4	A
Pick Up	2	B
II - BRIGADE NORD		
Bull dozer 285 cv	1	A
Camions 8 m3	3	A
Pick Up	2	B
III - RRUD (nouvelle route)		
Bull dozer 215 cv	1	A
Niveleuse 150 cv	1	A
Chargeuse 150 cv	1	A
Camions 8 m3	2	A
Pick Up	1	B
IV - RRUD (entretien & reprofilage des routes)		
Niveleuses 150 cv	2	A
Camions 5 m3	2	A
Pick Up	1	B
Rouleaux tandem vibrants	2	B
V - RRUD Assainissement		
Pelle hydraulique sur pneus	1	A
Dames vibrantes	2	B
Camion vidange	1	B
Camions hydrocureurs	1	B
Motopompes 90 m3/h	2	C
Motopompes 50 m3/h	2	C
Electropompes	12	B
VI - BASE TECHNIQUE		
Chargeuse 150 cv	2	A
Pick Up	2	B
Bétonnière KYC moteur élect.	1	C

ng

ASA

Désignation des attributaires et des matériels	Quantité	Priorité
VII - PARC MATERIEL		
Pick Up	2	B
Chariot élévateur 3t.	1	C
Pompes de lavage	2	B
Porte char (tracteur & remorque)	1	A
VIII - ROUTES SUD		
Tractopelle	1	A
IX - ROUTES NORD		
Pick Up	1	B
X - AUTRES SERVICES		
Direction des TP		
Pick Up	2	B
Direction de l'Urbanisme		
Pick Up	1	B
XI - PIECES DETACHES	Assortiment	

nlq

AIA

ANNEXE 2

Obligation du Gouvernement de Djibouti si la Coopération Financière non-Remboursable du Japon est accordée.

Le Gouvernement de la République de Djibouti prendra les mesures nécessaires pour :

- a) assurer le déchargement et le dédouanement rapides au port de débarquement en République de Djibouti et le transport à l'intérieur du pays des produits achetés par le Don ;
- b) exonérer les nationaux Japonais des droits de douane, des taxes intérieures et d'autres charges financières qui pourraient être imposées par le Gouvernement de la République de Djibouti, à l'égard de la fourniture des produits et des services effectués en vertu des contrats vérifiés ;
- c) accorder aux nationaux Japonais dont les services seront nécessaires à propos de la fourniture des produits et des services effectués en vertu des contrats vérifiés les facilités nécessaires pour leurs entrées et séjours dans la République de Djibouti afin qu'ils puissent exécuter leur travail ;
- d) assurer que les produits achetés par le Don seront entretenus et utilisés correctement et efficacement pour le Projet de l'Aménagement des Equipements pour l'Entretien des Routes en République de Djibouti;
- e) supporter tous les frais nécessaires pour l'exécution du Projet de l'Aménagement des Equipements pour l'Entretien des Routes en République de Djibouti à part les frais qui sont couverts par le Don.

ML

ADA

ANNEXE 4 LISTE DES PERSONNES INTERESSEES

1. MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT

Ministre	Ibrahime Idiss Djibril
Directeur des Travaux Publics	Adbi Ibrahim Absieh
Attaché du Directeur des Travaux Publics (chargé des projets)	Timotei
Directeur de la Division Entretien Infrastructures	Girerd Potin
Chef du Parc Matériel	Cobo Antoine
Représentant du Chef du Parc Matériel	Djaffar Guedi Hersi
Chef de la Division Informatique	Ahmed Mohamed said
Directeur du Deuxième Projet de Développement Urbain	Ahmed Ali
Directeur des Services Centraux	Ismael Uyoussouf

2. MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION

Directeur des Relations Bilatérales	Gawad Farah
Ambassadeur de la République de Djibouti au Japon	Rachad Farah

3. AMBASSADE DU JAPON EN FRANCE (également en charge de la République de Djibouti)

Secrétaire de Première	Hiromi Okamoto
------------------------	----------------

4. BUREAU DE LA JICA A PARIS

Directeur	Haruo Suzuki
Directeur adjoint	Tsuneo Kurokawa

ANNEXE 5 RELATIONS AVEC LE JAPON

Le Japon a reconnu la République de Djibouti au moment de son indépendance (27 juin 1977), et son ambassade en France assure également sa tutelle. Par ailleurs, la République de Djibouti a ouvert une ambassade à Tokyo en avril 1989.

Le Tableau 2-3 indique les relations commerciales entre la République de Djibouti et le Japon durant les 5 dernières années, et le Tableau 2-4 la coopération économique qui a été assurée.

TABLEAU A-1 MONTANT D'EXPORTATION ET IMPORTATION
EN 1984-1988

(Unité : 1.000 US \$)

	1984	1985	1986	1987	1988
Exportation	22.086	20.012	20.646	21.557	20.703
Importation	1	-	49	4	-
Balance	22.085	20.120	20.597	21.553	20.703

•Source: "Résumé sur la République de Djibouti" (avril, 1990) publié par la Division 1, Direction du Moyen-Orient et de l'Afrique, MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

TABLEAU A-2 COOPERATION ECONOMIQUE REALISEE PRECEDEMMENT PAR LE JAPON (1)

(Unité : million de yen)

Année	Coopération Financière Remboursable	Coopération Financière Non-Remboursable	Coopération Technique
Total jusqu'en année 1983	Néant	363MY Aide alimentaire (1982: 63MY) Projet d'aménagement des équipements routiers: 1ère phase (1983:300MY)	5MY Envoi de la mission d'étude 3 Personne
1984	Néant	Néant	Néant
1985	Néant	200MY Aide alimentaire (200MY)	Néant
1986	Néant	497 MY Aide alimentaire (200 MY) Projet d'aménagement des équipements routiers: 2ère phase (297 MY)	12 MY Accueil des stagiaires 1 personne Fourniture des équipements 9,5 MY
1987	Néant	150 MY Aide alimentaire (150MY)	3 MY Accueil des stagiaires 1

TABLEAU A-3 COOPERATION ECONOMIQUE REALISEE PRECEDEMMENT PAR LE JAPON (2)

(Unité : million de yen)

Année	Coopération Financière Remboursable	Coopération Financière Non-Remboursable	Coopération Technique
1988	Néant	471MY Projet d'aménagement des installations portuaires (371MY) Aide alimentaire (100MY)	11MY Accueil des stagiaires 1
1989	Néant	982 MY Projet d'aménagement des installations portuaires (832 MY) Aide alimentaire (150 MY)	En cours de totalisation
TOTAL	Néant	2.663 MY	(Total jusqu'en 1988) 30 MY Accueil des stagiaires 3 Envoi de la mission d'étude 3 Fourniture des équipements 9,5 MY

•Source: "Résumé sur la République de Djibouti" (avril 1990) publié par la Division 1, Direction du Moyen-Orient et de l'Afrique, MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

JICA